

Tarification 2021 – assainissement collectif

Approuvée par délibération du conseil municipal le 03 décembre 2020

Les tarifs ci-dessous ne sont pas assujettis à la TVA.

Tarifs applicables aux abonnés du service public d'assainissement collectif :

Redevance d'assainissement par m ³ d'eau consommé pour les immeubles raccordés ou raccordables au réseau d'égout	1,25 €
Abonnement	15,00 €
Redevance d'assainissement forfaitaire pour les immeubles alimentés par une fontaine, un puits ou une source privée avec rejet dans le réseau d'égout (sauf constat d'arrêt du rejet dans le réseau communal)	150,00 € (forfait de 120 m ³)

Participations aux frais de branchements et assainissement collectif :

BATIMENT INDIVIDUEL :

NEUF	Participation		TOTAL
	frais de branchement	assainissement collectif	
Logement, local ou assimilé unique			
Raccordement des eaux usées uniquement <i>(eaux pluviales traitées sur la parcelle)</i>	350,00 €	350,00 €	700,00 €
Raccordement des eaux usées	350,00 €	350,00 €	1 050,00 €
Raccordement des eaux pluviales	350,00 €		

EXISTANT	Participation		TOTAL
	frais de branchement	assainissement collectif	
Raccordement d'un bâtiment annexe	350,00 €	néant	350,00 €
Raccordement d'un bâtiment disposant auparavant d'un assainissement autonome	néant	175,00 €	175,00 €

BATIMENT COLLECTIF :

Le nb de participation aux frais de branchement sera égal au nb de logement ou local avec diminution de 50 % au-delà de la 4^e participation

NEUF	NB Logt	Participation		TOTAL
		frais de branchement	assainissement collectif	
plusieurs logements, locaux ou assimilés				
Raccordement(s) eaux usées par branchement <i>(eaux pluviales traitées sur la parcelle)</i>	de 0 à 4	350,00 €	350,00 €	700,00 €
	5 et plus	175,00 €	350,00 €	525,00 €

Raccordement(s) eaux usées par branchement et	de 0 à 4	350,00 €	350,00 €	1 050,00 €
		350,00 €		
Raccordement(s) des eaux pluviales par branchement	5 et plus	175,00 €	350,00 €	700,00 €
		175,00 €		

EXISTANT par logement ou assimilé	Participation		TOTAL
	frais de branchement	assainissement collectif	
Raccordement d'un bâtiment disposant auparavant d'un assainissement autonome	néant	175,00 €	175,00 €

Je certifie avoir pris connaissance du règlement d'assainissement et de la tarification en vigueur sur la commune et m'engage à m'y conformer.

Fait à

, le

Signature